



FICHE MÉMO

Action préventive

Une **action préventive** (ou face aux risques et opportunités) est une mesure à **engager au préalable** face à une analyse des risques. Vous allez agir **en prévision et en amont** d'un éventuel problème.

L'analyse des risques est donc un préalable essentiel à votre démarche car elle va justement servir à lister et à prioriser les actions préventives à mener pour éviter la survenue des défaillances.

Exemple: Avant de partir en montagne, vous réalisez une analyse des risques et vous avez identifié un risque de chute en lien avec le chemin rocheux et les pneus installés sur votre vélo. De ce fait, vous décidez de planifier une action préventive avant de partir pour éviter le risque.

Action préventive: Installer des pneus adaptés avant toute sortie en montagne.

L'ensemble des actions (correctives, préventives et curatives/corrections) sont **nécessaires pour votre système de management**. Elles ont toutes un rôle essentiel dans votre démarche.

Cependant, il est utile de noter qu'il est préférable de **tendre vers des actions préventives** et de réduire au maximum le nombre d'actions de correction et correctives.

En effet, lorsque vous déployez des actions de correction et correctives **le problème est déjà présent**. Vous devez donc mettre en place des actions mais également **traiter des conséquences** pour votre organisation.



Retrouvez-nous également sur l'ensemble de nos réseaux et suivez notre actualité!